

# **VOTRE COMMUNE VOUS INFORME**



#### Val-de-Ruz, une Commune qui bouge



La Commune de Val-de-Ruz participera pour la première fois cette année au duel de «La Suisse bouge», du 2 au 9 mai 2015. Issue d'un programme national destiné à encourager l'activité physique et une alimentation saine au sein de la population, la

«Suisse bouge» prendra chez nous la forme d'un duel entre les élèves de tous les collèges de Val-de-Ruz et la population.

Ainsi, la commission sportive de l'école a prévu un certain nombre d'animations pour les élèves qui, durant la semaine du 4 au 8 mai, leur permettra d'accumuler des minutes de mouvement quotidiennes. Point d'orgue de ces activités: un relais à pied entre tous les collèges.

En face, la population aura la possibilité de se mesurer aux élèves lors de deux manifestations portées par un groupe de bénévoles motivés, soit au travers de parcours VTT, le samedi 2 mai, ou d'un parcours à pied dans le bois d'Yé, le samedi 9 mai.

Parallèlement, la Commune de Val-de-Ruz s'est inscrite au projet Urban Training en partenariat avec l'association cantonale neuchâteloise de gymnastique. Cette activité, qui se déroulera durant la belle saison, permettra aux personnes intéressées de pratiquer des exercices physiques en milieu urbanisé.

Nous nous réjouissons de ces partenariats avec des citoyens motivés et des bénévoles qui s'investissent dans la mise en place d'animations destinées à l'ensemble de la population et vous encourageons à prendre part à ces manifestations populaires.

Anne-Christine Pellissier, conseillère communale

#### **Actualités**

#### Anniversaires et jubilés

Célébreront en avril 2015 leurs 50 ans de mariage:

- Cuche Marlise et Fernand au Pâquier;
- Demierre Huguette et Jean-Louis aux Geneveys-sur-Coffrane;
- Glauser Isabelle et Michel à Montmollin;
- Held Josette et Georges à Savagnier;
- Scuri Hedwig et Paul à Chézard-Saint-Martin.

Roth Edmée à Fontaines fêtera ses 90 ans

#### Travaux à Cernier

Afin de procéder à des travaux d'assainissement du réseau souterrain et d'aménagement de surface, dès le début du mois d'avril et jusqu'à la fin du mois d'octobre 2015, le Crêt Debély et la rue du Stand seront fermés successivement à la circulation.

Le cheminement piétonnier sera garanti, notamment pour les élèves se rendant aux écoles. Dans la mesure du possible, l'accès aux immeubles sera respecté. La durée des travaux peut varier en fonction des conditions météorologiques.

Durant cette période, les riverains sont priés d'annoncer rapidement s'ils déménagent et/ou reçoivent des livraisons au bureau d'ingénieurs responsable de ce chantier: BG Ingénieurs civils SA, M. O. Engel au 079 776 22 80.

Les places de parcs sur le domaine public de ces deux rues ne seront pas utilisables. Dès lors, les bordiers sont invités à garer leur véhicule au parc de la Fontenelle ou dans les rues avoisinantes, selon les réglementations en vigueur.

De plus, du 30 mars au 1er novembre 2015, la rue du Bois-Noir sera soumise à des restrictions de circulation afin de pouvoir procéder à des travaux d'aménagement de surface. Les travaux se dérouleront sur trois étapes et les accès aux parkings seront garantis dans la mesure du possible. Pour rappel, les conditions météorologiques peuvent influer sur la durée du chantier.

Pour davantage d'informations, l'administration des travaux publics renseigne au 032 886 56 35 ou à tp.val-de-ruz@ne.ch.

### Vie pratique

#### Le nettoyage de printemps sans stress

Avec l'arrivée du printemps, l'envie de faire un grand ménage nous titille. Mais la précipitation peut facilement mener à un accident. Les recommandations suivantes éviteront bien des accidents lors des nettovages:

- répartissez les travaux de nettoyage sur plusieurs jours et n'oubliez pas de faire des pauses:
- organisez votre nettoyage et préparez minutieusement le matériel nécessaire avant de commencer;
- portez des vêtements confortables, mais pas trop amples, et des souliers fermés dont la semelle adhère bien;
- assurez-vous de la stabilité des échelles et des escabeaux, évitez les échafaudages bricolés (chaises, caisses ou livres
- utilisez un balai à manche coudé pour nettover les fenêtres et surtout ne montez pas sur le rebord de la fenêtre;
- soulevez les objets lourds en les tenant près du corps, avec le dos droit:
- débranchez tout appareil électrique avant de le nettoyer.

#### Bornes de puisage d'eau

Pour rappel, la Commune possède, depuis une année, sept bornes de puisage destinées principalement aux agriculteurs et aux entreprises. Leurs principaux avantages sont:

- une utilisation possible toute l'année (borne insensible au gel avec purge automatique):
- une facturation de la consommation effective.

Si vous souhaitez puiser de l'eau auxdites bornes, nous vous  $saurions\ gr\'ede\ bien\ vouloir\ prendre\ contact\ avec\ l'administration$ des eaux au 032 886 46 40 ou à eaux.val-de-ruz@ne.ch.

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de soutirer de I'eau aux bornes hydrantes sans autorisation.

#### Commande de bois de feu

En vue de la préparation des stères de bois de feu, nous souhaitons connaître les besoins de la population pour l'année 2015. Ce bois frais ne pourra pas être brûlé avant l'hiver 2016-2017.

Les assortiments se composent de bois longs, de stères d'un mètre et de bois de cheminée (25, 33 ou 50cm).

Les personnes intéressées à l'achat de stères de hêtre ou de sapin voudront bien passer commande jusqu'au 27 avril 2015, auprès de l'administration des travaux publics et forêts au 0328865635 ou à *tp.val-de-ruz@ne.ch*. Vous trouverez également le bulletin de commande sur le site Internet de la Commune.

#### **Manifestations**

#### Prochaine séance du Conseil général

Le Conseil Général est convoqué de manière extraordinaire le lundi 30 mars prochain à 19h30 à la salle de musique de la Fontenelle à Cernier. L'ordre du jour est le suivant:

- 1. Appel
- 2. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 février 2015
- 3. Communications de la présidente
- 4. Nomination d'un membre au Conseil communal en remplacement de M. Claude-Henri Schaller, démissionnaire
- 5. Motions et propositions
- 6. Interpellations et questions
- 7. Communications du Conseil communal



## Pensez à commander votre abonnement 2015 à prix réduit

Ces abonnements permettront aux titulaires de se rendre gratuitement dans les autres piscines communales situées à Cernier (la Fontenelle) et aux Geneveys-sur-Coffrane (centre sportif).

BULLETIN DE COMMANDE & TARIFS					
Abonnements avec photo	Tarifs Val-de-Ruz	Nombre Val-de-Ruz	Tarifs hors Val-de-Ruz	Nombre hors Val-de-Ruz	
Abonnement de saison adulte	CHF 95.00		CHF 115.00		
Abonnement de saison AVS	CHF 80.00		CHF 90.00		
Abonnement de saison enfant	CHF 50.00		CHF 55.00		
Abonnement de saison étudiant / apprenti	CHF 75.00		CHF 85.00		
Abonnement familial de saison :	•		•		
• 1 adulte – 1 enfant (jusqu'à 16 ans)	CHF 115.00		CHF 140.00		
• 1 adulte – 2 enfants (jusqu'à 16 ans)	CHF 140.00		CHF 170.00		
• 2 adultes – 1 enfant (jusqu'à 16 ans)	CHF 190.00		CHF 210.00		
• 2 adultes – 2 enfants (jusqu'à 16 ans)	CHF 200.00		CHF 230.00		
• 3° enfant et suivants, par enfant	CHF 20.00		CHF 20.00		
Délai de commande et validité de l'offre: 30 avril 2015					

COORDONNEES POUR FACTURATION			
Nom:	Prénom :		
Adresse :	Localité :		
No de tél. :	E-mail :		

Commandes à loisirs.val-de-ruz@ne.ch ou par courrier à Commune de Val-de-Ruz, administration sports-loisirs-culture-promotion régionale, Epervier 6, 2053 Cernier.

Les abonnements seront établis par l'administration communale et seront envoyés par courrier postal. Une photo au format carte d'identité doit impérativement être jointe au bulletin de commande.